

# Communiqué de presse

## Conseil d'administration CRI TTA– 06 octobre 2025

**Tanger, 6 octobre 2025.** Le Centre Régional d'Investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a tenu, ce lundi, la quatorzième session de son Conseil d'Administration, sous la présidence de M. Karim Zidane, Ministre délégué auprès du Chef du Gouvernement chargé de l'Investissement, de la Convergence et de l'Évaluation des Politiques Publiques, et en présence de l'ensemble des administrateurs.

En ouverture de la séance, M. le Ministre a rappelé l'importance de cette instance qui constitue à la fois un cadre privilégié d'évaluation des réalisations, mais aussi de concertation autour des orientations stratégiques futures. Il a souligné que, **conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'Assiste**, la mise en œuvre de la loi n°22-24 marque une étape décisive dans la consolidation de la dynamique de l'investissement, le renforcement de la gouvernance des CRI et l'accélération de la mise en œuvre de la nouvelle Charte de l'Investissement. Celle-ci confère aux Centres Régionaux d'Investissement un rôle renouvelé de **guichet unique régional**, leur attribuant des prérogatives élargies pour mieux accompagner les porteurs de projets et impulser la croissance territoriale.

À cette occasion, le Ministre a mis en exergue les avancées substantielles enregistrées par le CRI TTA au cours des neuf premiers mois de l'année 2025. La Commission Régionale Unifiée de l'Investissement a en effet approuvé 363 projets, représentant un volume global d'investissement de 43,28 milliards de dirhams et la création prévisionnelle de plus de 46.000 emplois dans des secteurs stratégiques tels que l'industrie, le tourisme, les énergies renouvelables et le commerce.

Lors de son intervention, Monsieur Yassine Tazi, Directeur Général du CRI, a rappelé les chantiers structurants engagés par le Centre, et les principales réalisations du plan d'actions 2025, sur les volets d'accompagnement de l'entrepreneuriat, de prospection de nouveaux investissements, d'impulsion économique à travers les différents dispositifs incitatifs notamment la Charte de l'investissement, ainsi que de promotion territoriale.

Il a par ailleurs présenté la feuille de route stratégique 2026-2028, élaborée conjointement avec le Ministère de tutelle, et qui repose sur une vision claire : ériger le CRI en **véritable référent régional en matière d'investissement**, à travers une offre de services intégrée et à forte valeur ajoutée, construite selon une approche « customer centric », au service d'un développement économique inclusif et durable. Cette feuille de route s'articule autour de cinq axes majeurs :

1. Renforcement de la gouvernance, de la digitalisation et de la performance ;
2. Renforcement de l'attractivité territoriale pour stimuler l'investissement ;
3. Promotion territoriale pour un positionnement efficient de la Région ;
4. Amélioration du climat des affaires et facilitation administrative ;
5. Appui au tissu productif et à l'entrepreneuriat.

Elle prévoit, à ce titre, pour l'exercice 2026, la mise en œuvre de 46 projets stratégiques destinés à conforter la position de la Région comme hub compétitif et attractif pour l'investissement.

Au terme de cette session, les membres du Conseil ont félicité le CRI pour son approche innovante, en adéquation avec les enjeux liés à l'investissement régional, et ont adopté, à l'unanimité, l'ensemble des résolutions inscrites à l'ordre du jour, notamment le plan d'actions et le budget de l'exercice 2026. Ils ont par ailleurs réaffirmé leur engagement à accompagner le CRI dans la dynamique enclenchée, afin de positionner Tanger-Tétouan-Al Hoceima comme locomotive de l'économie nationale et hub majeur d'attractivité des investissements à l'échelle nationale et internationale.